



Mandataire judiciaire et estimation maison

Par **Anfray Jocelyn**, le **19/11/2018 à 06:47**

Bonjour,
séparé depuis 10/2012, propriétaire indivis 50 % avec Mme qui vit dans le bien immobilier acheté 50/50 en 2002, Mme est représentée par un mandataire judiciaire à la protection des majeurs (curatelle renforcée). Ce dernier a fait faire une estimation de la maison à vendre, Mme étant enfin décidée, mais ne me fournis qu'une seule page du dossier, l'agence concernée, malgré plusieurs relances (mails, téléphone) de ma part, reste dans le silence aussi et ne me transmet aucun document...Nous ne sommes ni mariés ni pacsés. Qu'en pensez-vous et notamment du MJPM concernant l'obligation d'information des tiers SVP ?
Cordialement